

Anonyme
DOMINE SALVUM FAC REGEM
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.72]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.72), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 66, F-Pn/ Rés Vma ms 571 (dernier système du f. 66)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune autre concordance n'a été établie.

UTILISATION LITURGIQUE

Pour le roi. Tous les temps.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,ut2,ut4 // sol2,ut2,ut3,ut3,fa3

Ce motet à 8 voix est composé pour deux chœurs, comme le précédent n° d.71 : un « petit chœur à 3 » (*dessus, haute-contre et basse-taille*) et un « grand chœur à 5 » réunissant une partie pour les enfants, accompagnée par quatre pupitres de voix d'hommes : *haute-contre, taille, basse-taille et basse*.

NOTES SUR LE TEXTE

Prière pour le roi. Psaume 19, verset 11.

TEXTE & TRADUCTION

Domine salvum fac regem et exaudi nos in die : qua invocaverimus te.

Seigneur, sauve le Roy : et nous exauce au jour que nous t'invoquerons.

(traduction : Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, *Les CL. Pseaumes de David, latins et françois*, dernière édition revue et corrigée, Paris, Gabriel et Nicolas Clopejau, 1648, p. 3)